

Aide financière de la ville de Colmar

## BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Contactez-nous au 03 69 99 55 75 ou par courriel : [david.detoux@colmar.fr](mailto:david.detoux@colmar.fr)

Rendez-vous pour le dépôt de dossier : les mardis et le jeudi après-midi des semaines impaires



**17 à 23 ans**  
jusqu'à 650 €

**+ de 24 ans**  
fixe de 325 €

conditions

être jeune colmarien  
âgé de 17 à 23 ans

effectuer sa formation théorique  
et pratique dans une auto-école  
colmarienne partenaire

faire partie d'un foyer fiscal non  
imposable à l'impôt sur le revenu des  
personnes physiques

s'engager à effectuer 20h  
de bénévolat au profit d'une  
association colmarienne

*engagement n°24*

être colmarien de + de 24 ans  
inscrit à Pôle Emploi

être non imposable sur le revenu des  
personnes physiques

être inscrit dans une auto-école  
colmarienne partenaire et titulaire depuis  
moins de 3 mois du code de la route

ne pas avoir fait l'objet d'un retrait  
de permis de conduire

*engagement n°25*

[colmar.fr/engagements](http://colmar.fr/engagements)

  
Colmar